

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CIAS
Séance du 04 avril 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le mardi 04 avril à 17h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 27 mars 2023 s'est réuni à la salle du Conseil au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 18

Etaient présents :

Jean-Yves BERGER-SABATTEL, Arlette BRET, Eve BUEVOZ, Anne-Marie CHOLAT, Suzanne DIAS, Christiane FAVRE, Jean-Pierre GUILLAUD, Martine POMA, Sophie PONTONNIER, Nathalie REBATEL, Béatrice SANTAIS, Bernard TURPIN, Elodie VANACKERE, Colette VIOLENT.

Etaient absents/excusés :

Éric BARBIER, Nicole BOUVIER, Christiane BRUNET, Anne-Marie COMMUNAL, Hugues DE BOISRIOU, Cécile DEBRION, Jacqueline SCHENKL, Jacqueline TALLIN.

Avaient donné pouvoir :

Jacqueline TALLIN a donné pouvoir à Arlette BRET

Nicole BOUVIER a donné pouvoir à Christiane FAVRE

Jacqueline SCHENKL a donné pouvoir à Eve BUEVOZ

Anne-Marie COMMUNAL donne pouvoir à Colette VIOLENT

Assistaient :

Nadia FAVRE, Pierre BEYRIE ; Natacha PONTIUS, Florian PEPELLIN.

05-2023 AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 – BUDGETS M 14 ET M 22

1/ BUDGET M 14

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal M14, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 12 087,58 € et un résultat antérieur reporté de 17 191,17 € ;
- un déficit d'investissement de – 998,30 € et un résultat antérieur reporté de 20 567,51 €.

En conséquence, les résultats à affecter au Budget 2023 sont de 29 278,75 € en section de fonctionnement et de 19 569,21 € en section d'investissement.

	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice 2022	Résultats reportés 2022	Excédent capitalisé 1068	Résultats de clôture à affecter
Fonctionnement	755 232,97	767 320,55	12 087,58	17 191,17		29 278,75
Investissement	14 622,26	13 623,96	- 998,30	20 567,51		19 569,21
TOTAL	769 855,23	780 944,51	11 089,28	37 758,68		48 847,96

2/ BUDGET M 22

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2022 du budget d'aide à domicile M22, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de – 17 295,49 € et un résultat antérieur reporté de 34 266,25 € ;
- un déficit d'investissement de – 19 101,59 € et un résultat antérieur reporté de 44 830,81 €.

Les résultats du budget d'aide à domicile à affecter au Budget 2023 sont de 16 970,76 € en section de fonctionnement et de 25 729,22 € en section d'investissement :

	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice 2022	Résultats reportés 2022	Excédent capitalisé 1068	Résultats de clôture à affecter
Fonctionnement	1 098 815,45	1 081 519,96	- 17 295,49	34 266,25		16 970,76
Investissement	39 465,23	20 363,64	- 19 101,59	44 830,81		25 729,22
TOTAL	1 138 280,68	1 101 883,60	- 36 397,08	79 097,06		42 699,98

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **VOTE** l'affectation du résultat de fonctionnement et du résultat d'investissement de l'exercice 2022 au Budget supplémentaire M14 proposé pour l'exercice 2023.
- **VOTE** l'affectation du résultat de fonctionnement et du résultat d'investissement de l'exercice 2022 en Décision modificative M22 proposé pour l'exercice 2023.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

La Secrétaire de séance



Nadia FAVRE

La Présidente,



Béatrice SANTAÏS

